

LA RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

L'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales est un excellent moyen de réduire son impact environnemental tout en faisant des économies.

Elle permet de stocker un volume conséquent pour tous les usages ne nécessitant pas obligatoirement l'utilisation d'eau potable.

Les citernes de jardin positionnées contre la façade extérieure et raccordées à la descente d'eau pluviale sont les plus simples à mettre en place. Dans tous les cas, il est préférable de choisir une cuve dont le trop-plein (surverse) s'évacue le plus en surface possible. L'excédent de la citerne pourra ainsi s'écouler vers des dispositifs de temporisation / infiltration.

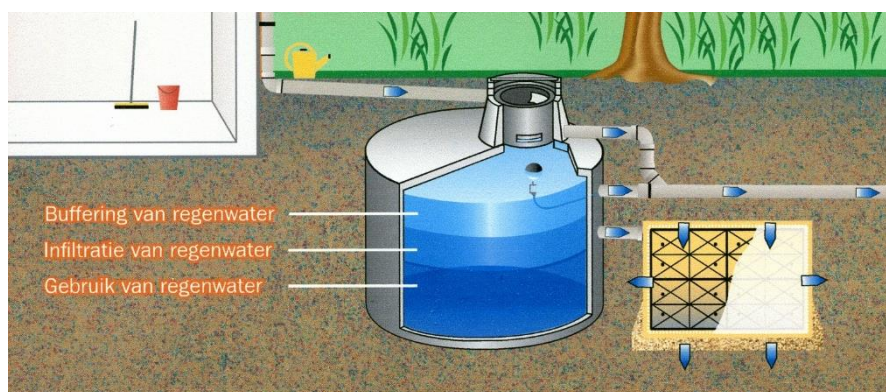


Système de récupération des eaux pluviales en façade

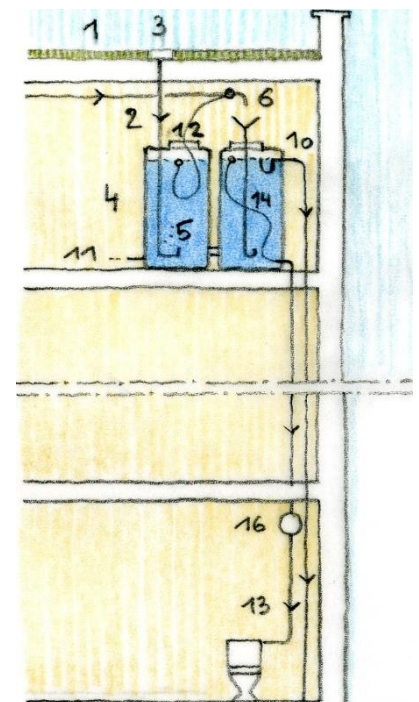
Source : 123RF/delcreations

Pour les parcelles entièrement bâties ne possédant pas de zone de pleine terre, La citerne devra être positionnée à l'intérieur du bâtiment (sous la toiture, dans les caves, au rez-de chaussée, etc).

L'installation d'une citerne permettant également la temporisation des eaux pluviales est particulièrement intéressante. Il existe des systèmes qui permettent de combiner les fonctions récupération et temporisation.



Source : www.regenwater.com



Citerne sous toit

Source : CERAA – B. Thielmans

Des documents détaillés sur la récupération des eaux pluviales ont été édités par Bruxelles environnement et sont disponibles sur le site Internet : www.guidebatimentdurable.brussels

Si vous désirez plus d'informations, contactez la cellule Eau de la commune de Forest : **Tel.: 02/348.17.01**

Mail: mdacruz@forest.brussels